

POINTS DE VUE DE L'ETAT DU BURUNDI SUR LE COMBAT CONTRE LES MENACES CAUSEES PAR LES ENGIN EXPLOSIFS IMPROVISES (EEI)

1. Approche stratégique nationale

Le Burundi adopte une approche intégrée articulée autour des axes suivants :

a) Renforcement des capacités opérationnelles

- Développement des compétences en détection, identification et neutralisation des EEI ;
- Mise en place des procédures opérationnelles standardisées conformes aux normes internationales ;
- Dotation progressive des unités déployées en équipements spécialisés et en kits individuels de premiers secours adaptés aux environnements à risque.

b) Formation et préparation pré-déploiement

- Intégration de modules spécifiques C-IED (Counter-Improvised Explosive Devices) dans les programmes de formation ;
- Exercices pratiques simulant des scénarios réalistes rencontrés en zone de mission ;
- Sensibilisation des troupes aux mesures de réduction des risques et à la protection des civils.

c) Coopération et partenariat international

- Renforcement de la coopération technique avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux ;
- Participation aux mécanismes internationaux de coordination et d'échange d'informations ;
- Appui aux initiatives visant l'harmonisation des standards de formation et d'équipement.

d) Dimension normative et humanitaire

- Respect strict du droit international humanitaire et des instruments internationaux pertinents en matière de désarmement ;
- Promotion d'une approche centrée sur la protection des civils et la stabilisation durable des zones affectées.

2. Engagement du Burundi

Le Burundi réaffirme son engagement à contribuer activement aux efforts collectifs visant à prévenir l'utilisation des EEI, à en atténuer les effets et à renforcer la résilience des forces déployées. Il demeure disposé à collaborer étroitement avec l'Office des Nations Unies pour les Affaires de Désarmement et les partenaires concernés afin de partager ses expériences opérationnelles et de bénéficier de bonnes pratiques internationales. Le Burundi saisit cette occasion pour renouveler son attachement aux principes du multilatéralisme et à la coopération internationale dans la lutte contre les menaces émergentes à la paix et à la sécurité internationales.

